

NOVEMBRE 2015 (ÉBAUCHE)

Lieu historique national du
Canada

Saoyú-?ehdacho

Plan directeur

DRAFT

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2015.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho

Également publié en anglais sous le titre :
Saoyú-?ehdacho National Historic Site of Canada Management Plan

Document aussi disponible sur Internet.

ISBN : R64-446/2016F-PDF
N° de catalogue : 978-0-660-03651-9

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
Lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho:**

Lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho, C.P. 164, Délíñę (Nunavut) X0E 0G0

Tél. : (867) 589-3130, téléc. : (867) 589-3132
Courriel : inuvik.info@canada.ca
Site Web : <http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/nt/Saoyu-ehdacho/index.aspx>

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : INSCRIRE LA SOURCE
En bas : INSCRIRE LA SOURCE

Table des matières

Avant-propos	Error! Bookmark not defined.
Recommandations.....	Error! Bookmark not defined.
Résumé	Error! Bookmark not defined.
1.0 Introduction	2
2.0 Importance du lieu historique national Saoyú-?ehdacho	5
3.0 Contexte de planification.....	7
4.0 Vision	11
5.0 Stratégies clés	12
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	16
Cartes	
Carte 1 : Cadre régional.....	3
Carte 2 : Aperçu du Lieu historique national Saoyú-?ehdacho.....	4
Annexes	
ANNEXE A.....	18

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Ces endroits comprennent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation, les canaux patrimoniaux et les autres lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Le mandat de l'Agence consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Elle gère chacun de ces lieux d'une manière stratégique et axée sur l'avenir et s'efforce de respecter la vision suivante :

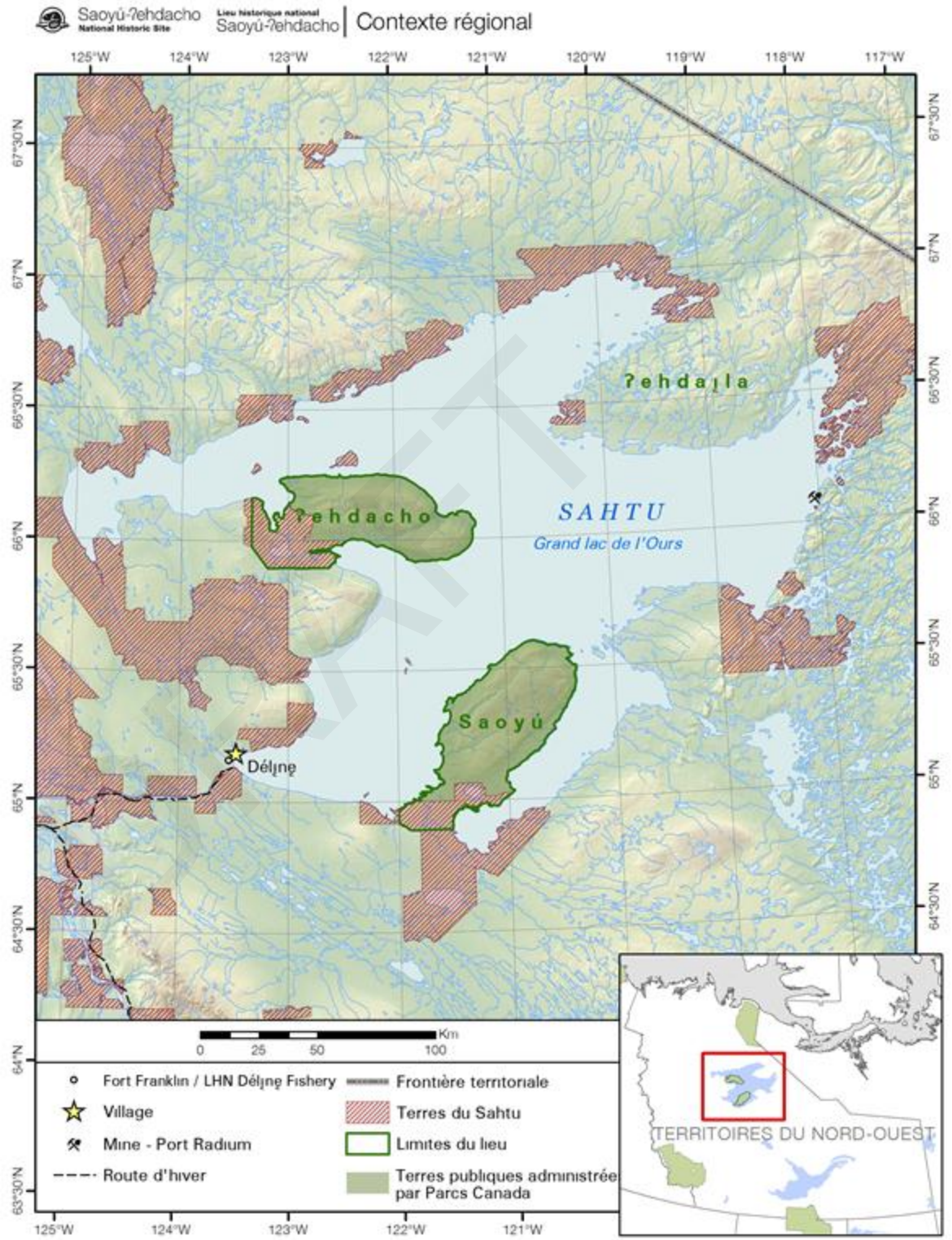
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

L'Agence Parcs Canada, conformément à la Loi sur l'Agence Parcs Canada, doit rédiger un plan directeur pour les lieux historiques nationaux qu'elle administre. Le lieu historique national du Canada Saoyú ?ehdacho est l'un de ces endroits. Lorsque le ministre responsable de Parcs Canada a approuvé et déposé ce document au Parlement, le Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú ?ehdacho (le « plan directeur ») assurera la responsabilisation de Parcs Canada à l'égard des Canadiens. Le plan directeur décrit de quelle façon la gestion de cette importante part de notre patrimoine national permettra d'obtenir des résultats mesurables pour ce qui est d'appuyer le mandat de l'Agence et la préservation du patrimoine autochtone du Canada.

Le Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú ?ehdacho est différent de la plupart des plans directeurs déposés devant le Parlement. Il a été élaboré grâce à un partenariat entre Parcs Canada, la Délıne Land Corporation et le Délıne Renewable Resources Council, qui collaborent par l'intermédiaire du Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho (le « Conseil de gestion »). Le plan directeur est une contribution positive à l'amélioration de la compréhension et de la coopération entre des personnes issues de cultures et de milieux très différents. Le plan établit une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national Saoyú-?ehdacho (« LHN Saoyú-?ehdacho » ou « Saoyú-?ehdacho ») en établissant une vision, des stratégies clés, des objectifs et des cibles. Ensemble, Parcs Canada, la Délıne Land Corporation, le Délıne Renewable Resources Council et le Conseil de gestion rendront compte annuellement des progrès dans l'atteinte des objectifs du plan et celui-ci sera revu tous les dix ans, ou moins, s'il y a lieu.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Le Conseil de gestion favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du LHN Saoyú-?ehdacho dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



Carte 2 : Lieu historique national Saoyú-ʔehdacho



Saoyú et ʔehdacho consistent essentiellement en deux péninsules qui font saillie dans le Grand lac de l'Ours à partir de l'ouest et du sud respectivement. Ces deux péninsules sont immenses et font environ 2 500 et 3 400 kilomètres carrés respectivement (ensemble, elles équivalent à la superficie de l'île du Prince Édouard), et, réunies, elles constituent l'un des plus vastes lieux historiques nationaux du Canada. Mais Saoyú et ʔehdacho sont bien plus que de simples péninsules. Pour le peuple de Délı̄ne, qui a proposé la création du LHN Saoyú-ʔehdacho, Saoyú et ʔehdacho sont des terres vivantes, indissociables de son identité, et des lieux d'apprentissage de l'ensemble de la philosophie, de l'histoire et des récits par lesquels le peuple se définit.

Les péninsules de Saoyú et de ʔehdacho émergent graduellement de la surface du Grand lac de l'Ours (156 mètres au dessus du niveau de la mer) pour former de vastes sommets relativement plats à environ 650 et 725 mètres au dessus du niveau de la mer, respectivement. Les deux montagnes sont recouvertes de forêt boréale ouverte. Autour du périmètre des deux presqu'îles, une série de plages surélevées ont été formées par le soulèvement de la terre après la fonte des glaciers. Ces plages surélevées ont été le territoire de la majeure partie de l'occupation humaine connue de Saoyú-ʔehdacho. D'autres sites d'occupation et d'importance pourraient être révélés par les aînés de Délı̄ne, dans l'avenir, dans le cadre de la recherche envisagée dans le présent plan directeur.

Le territoire couvert par le LHN Saoyú-ʔehdacho s'étend dans la partie la plus large du Grand lac de l'Ours, une vaste mer intérieure autrefois considérée comme le plus grand lac d'eau douce du Canada (entièrement situé dans ses limites) et le neuvième en importance dans le monde. Ce lac a toujours exercé une profonde influence sur l'histoire, le développement culturel (modes d'utilisation des terres, voies de déplacement, etc.) et l'écologie de la région.

Saoyú-ʔehdacho se situe dans la zone subarctique du Canada, tout près du cercle polaire arctique (66 32' N) et tout juste au sud de la limite forestière. En outre, le LHN Saoyú-ʔehdacho se trouve dans l'écorégion 52, dans la plaine du Grand lac de l'Ours, et dans la région naturelle des Plaines boréales du Nord de Parcs Canada.

Le LHN Saoyú-ʔehdacho fait partie d'une grande famille de lieux historiques nationaux et d'autres aires protégées qui commémorent l'histoire et la culture des Sahtúgot'ı̄neş ainsi que leur rapport avec la terre et avec les peuples non dénés. Le lieu historique national des Pêches-Dénées/Vestiges-du-Fort Franklin est adjacent à la communauté de Délı̄ne, au sud de Saoyú et à l'ouest de ʔehdacho. Edaiila, une autre vaste péninsule s'avancant dans le Grand lac de l'Ours à partir de l'est, et plusieurs autres lieux de grande importance pour la culture des Sahtúgot'ı̄neş, sont maintenant protégés en tant que zones de conservation en vertu du Plan d'aménagement du territoire du Sahtú.

Enfin, le LHN Saoyú-ʔehdacho se trouve dans la région désignée du Sahtú, la zone de règlement des revendications territoriales créée par l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtú (« l'ERTGDMS »). Dans cette zone, les bénéficiaires de l'ERTGDMS détiennent, entre autres, des droits constitutionnellement reconnus à l'égard des terres, de sa cogestion et de la récolte de ses ressources. L'ERTGDMS définit également les terres du « Sahtú » (de possession autochtone) ainsi que les terres publiques dans l'ensemble de la région désignée du Sahtú et dans le LHN Saoyú ʔehdacho proprement dit. Les terres publiques à l'intérieur du LHN Saoyú-ʔehdacho sont administrées par Parcs Canada. Toutes ces terres sont illustrées sur les cartes 1 et 2 ainsi que les limites de Saoyú-ʔehdacho. Le Sahtú et les terres publiques se trouvant dans le LHN Saoyú-ʔehdacho, ainsi que l'ERTGDMS, sont décrits en détail dans la partie 3 ci dessous.

2.0 Importance du lieu historique national Saoyú-?ehdacho

L'importance du LHN Saoyú-?ehdacho est révélée dans deux relations fondamentales : la relation séculaire des Sahtúgot'ínes avec la terre, et la relation nouvelle et unique que la Délne Land Corporation, le Délne Renewable Resources Council et Parcs Canada (les « parties ») ont tissée entre eux dans le cadre de l'Accord de cogestion et de création d'une aire protégée visant le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho (2008) (l'« Accord Saoyú-?ehdacho »).

Le peuple qui vit à Délne, au bord du Grand lac de l'Ours (ou « Sahtú » dans sa langue) s'identifient comme les « Sahtúgot'ínes » : « le peuple qui appartient au Sahtú ». Ce nom reflète la perception qu'ont les Sahtúgot'ínes à l'égard d'eux mêmes du fait qu'ils se définissent par leur rapport au lac et à son paysage. Pour les aînés des Sahtúgot'ínes, la terre est vivante, indivisible et d'une valeur incommensurable. Les rivières qui coulent dans les terres du Sahtú sont comme les veines qui parcourent le corps d'un vaste organisme. Selon les aînés, tous les peuples font partie de cet organisme, et nous partageons collectivement la responsabilité de le protéger. Malgré ce point de vue holistique, les aînés désignent un petit nombre de lieux particulièrement importants, dont Saoyú ?ehdacho, par un mot spécial très ancien. Ils disent que ces lieux sont « sore benegodi » : « tellement vrais, d'une valeur si fondamentale, si beaux ou si splendides qu'ils sont inscrits dans la pensée; on ne peut les écarter; ils font partie des Sahtúgot'ínes »¹. La préservation de la langue des Sahtúgot'ínes est fondamentale pour Saoyú-?ehdacho et pour le bien être de son peuple.

Cette relation des Sahtúgot'ínes avec la terre est le fondement de la reconnaissance de Saoyú ?ehdacho en tant que lieu historique national, faite en 1998 par la ministre avec les autorités de Délne et sur recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les péninsules de Saoyú et de ?ehdacho sont d'importance nationale pour le Canada en raison du lien qui unit les Sahtúgot'ínes à la terre et de ce que ce lien évoque pour tous les Canadiens relativement à notre patrimoine autochtone collectif et à sa contribution à la société canadienne.

L'importance du LHN Saoyú-?ehdacho tient également à la nouvelle relation de gestion que la Délne Land Corporation, le Délne Renewable Resources Council et Parcs Canada ont tissée dans le cadre de l'Accord Saoyú-?ehdacho. Cet accord reconnaît le droit des Sahtúgot'ínes de prélever des ressources dans l'ensemble du territoire de Saoyú-?ehdacho; il intègre et assure la protection des terres publiques et de celles du Sahtú que contient le lieu historique national; et il prévoit l'engagement des parties à assurer la cogestion de Saoyú ?ehdacho comme un tout de manière à préserver et à protéger son intégrité écologique et commémorative, y compris le patrimoine des Sahtúgot'ínes. Cet accord engage également les parties à gérer le LHN Saoyú-?ehdacho dans le respect de la tradition autochtone de prise de décision par consensus.

Dans le cadre de plusieurs affaires traitées au cours des 20 dernières années, la Cour suprême du Canada a défini l'objectif fondamental de la reconnaissance des droits ancestraux et issus de traités dans la modification de 1982 de la Constitution canadienne, ainsi que dans les ententes de revendications territoriales modernes. L'objectif de la reconnaissance de ces droits est la réconciliation des intérêts et de la vision du monde à l'égard des Canadiens autochtones et non autochtones. L'Accord Saoyú ?ehdacho incorpore la tradition autochtone ancienne de prise de décision par consensus dans le système de gestion des terres établi dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada et la

¹ Charlie Neyelle, paroles telles qu'inscrites dans le plan de gestion du bassin hydrologique du Grand lac de l'Ours : *“The Water Heart”: A Management Plan for Great Bear Lake and its Watershed* (2005).

Loi sur l'Agence Parcs Canada. Ainsi, l'Accord Saoyú-?ehdacho, et le système de cogestion des terres qu'il envisage, contribue à la réconciliation continue des intérêts et de la vision du monde à l'égard des Sahtúgot'ínes et des autres Canadiens.

3.0 Contexte de planification

La relation entre la Délıne Land Corporation, le Délıne Renewable Resources Council et Parcs Canada — dont l'aboutissement est l'Accord Saoyú-?ehdacho et la gestion de Saoyú-?ehdacho par consensus — a évolué au cours de plusieurs années de discussion et de négociation. Ces discussions et ces négociations ont donné lieu à plusieurs accords, tantôt officiels, tantôt officieux, qui ont avec le temps façonné la relation entre les parties. Il est important de comprendre le plan directeur dans son contexte chronologique, tel qu'établi ci dessous.

Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtú (1993)

Le LHN Saoyú-?ehdacho est enraciné dans l'ERTGDMS. Cette entente établit les droits de récolte des bénéficiaires, notamment le droit d'établir des camps aux fins de récolte dans l'ensemble de la région désignée du Sahtú, y compris dans le LHN Saoyú-?ehdacho. L'ERTGDMS reconnaît également les titres ancestraux, qui sont maintenant dévolus à la Délıne Land Corporation, dans les terres du Sahtú formant l'isthme de chacune des deux péninsules du LHN Saoyú-?ehdacho. Ces terres renferment 20 p. 100 du territoire de Saoyú-?ehdacho, tandis que l'État détient le reste des terres (80 p. 100) ainsi que la totalité de la subsurface. L'ERTGDMS nous donne ainsi une certitude quant aux droits des bénéficiaires, notamment sur les limites des terres appartenant aux Autochtones, et quant aux secteurs de compétence respectifs de la Délıne Land Corporation, du Délıne Renewable Resources Council et de Parcs Canada quant à la gestion du LHN Saoyú-?ehdacho.

Énoncé d'intégrité commémorative

À la suite de la désignation du lieu au titre de lieu historique national en 1998, la communauté de Délıne et Parcs Canada ont élaboré et approuvé l'énoncé d'intégrité commémorative de Saoyú-?ehdacho (l'« EIC ») en 2004 — Énoncé d'intégrité commémorative : Lieu historique national du Canada Sahyoue (mont Grizzly Bear) et Ehacho (collines Scented Grass). L'EIC reconnaît les raisons de l'importance nationale de Saoyú-?ehdacho telle que résumée ci dessus (partie 2). Entre autres, l'EIC précise également les valeurs de l'importance nationale de Saoyú-?ehdacho, dont le fait que Saoyú et ?ehdacho sont deux des lieux les plus sacrés de toute la région désignée du Sahtú. Il confirme que c'est grâce à ce type d'endroit, et aux récits qui y sont rattachés, que les aînés peuvent transmettre le savoir traditionnel des Sahtúgot'ínes — histoire, cosmologie, valeurs spirituelles, lois, éthique, utilisation des terres et modes de vie traditionnels. Et il confirme l'objectif consistant à communiquer au public la justification de l'importance nationale de Saoyú-?ehdacho. Il atteste également la vision de Saoyú ?ehdacho en tant que lieu d'apprentissage et de guérison, et cette vision s'est jusqu'à présent révélée être un guide précis pour le Conseil de gestion, la Délıne Land Corporation, le Délıne Renewable Resources Council et Parcs Canada dans la cogestion de Saoyú-?ehdacho.

Le document « The Water Heart » : Plan de gestion du bassin hydrologique du Grand lac de l'Ours

De 2002 à 2005, les péninsules Saoyú et ?ehdacho ont été incluses dans le plan de gestion du Grand lac de l'Ours et de son bassin hydrologique : “The Water Heart”: A Management

Plan for Great Bear Lake and its Watershed (2005). Durant l'élaboration du plan intitulé The Water Heart, les aînés de Délı̄ne ont commencé à s'exprimer davantage sur le savoir traditionnel des Sahtúgoti'nes. Ce savoir traditionnel nous aide à mieux comprendre le LHN Saoyú-?ehdacho et la relation des Sahtúgoti'nes avec la terre. Les aînés soutiennent que l'eau du Sahtú est animée d'un cœur; que tout le paysage est vivant; que Saoyú et ?ehdacho sont deux des quatre péninsules « sentinelles » veillant sur le lac; et qu'à l'occasion, Saoyú et ?ehdacho « nous écoutent ».

Rapport intitulé « Un sentier » (2005)

En 2005, les aînés de Délı̄ne et Parcs Canada ont réaffirmé leur vision commune pour le LHN Saoyú ?ehdacho. Dans le document intitulé Un sentier : Rapport de l'animateur sur l'atelier d'établissement des orientations concernant Sahyoue-Edacho (du 8 au 10 novembre 2005) (17 décembre 2005) (le « rapport "Un sentier" »), les participants à l'atelier ont convenu de ce qui suit :

« Ce n'est qu'en s'acquittant des responsabilités qui leur ont été transmises par leurs ancêtres – protéger la terre, s'en occuper et la respecter, et appuyer les aînés qui transmettent aux jeunes les croyances, les lois, les valeurs et les pratiques des Sahtugot'ines – que les Sahtugot'ines peuvent conserver leur identité et « être ce qu'ils sont ». C'est seulement de cette façon que la collectivité restera « dynamique et saine ». C'est seulement de cette façon que la culture des Sahtugot'ines sera préservée. »

Stratégie relative aux aires protégées des Territoires du Nord-Ouest

Conformément à la Stratégie relative aux aires protégées des Territoires du Nord-Ouest (la « SAP »), les aires candidates pour obtenir une protection législative dans les Territoires du Nord-Ouest doivent être évaluées objectivement afin que les compromis réalisés pour la création d'une aire protégée donnée soient connus avant la prise de décisions définitives quant à l'établissement de cette aire protégée. En 2007, le territoire de Saoyú-?ehdacho est devenu la première aire candidate à franchir le processus de la SAP et à obtenir la protection qui en découle.

L'Accord Saoyú-?ehdacho

La Délı̄ne Land Corporation, le Délı̄ne Renewable Resources Council et Parcs Canada ont conclu l'Accord Saoyú-?ehdacho en 2008. Cet accord prévoit la protection et la cogestion de Saoyú-?ehdacho. Le territoire de Saoyú-?ehdacho est protégé par le transfert du contrôle administratif des terres publiques de Saoyú-?ehdacho au ministre responsable de Parcs Canada, et par la soustraction permanente des terres de la subsurface à toute forme d'aliénation dans l'ensemble du lieu historique national (tant les terres publiques que celles du Sahtú). L'Accord est également unique au Canada du point de vue de la cogestion. Il bénéficie de la certitude garantie par l'ERTGDMS et il reconnaît l'autorité suprême de chacune des parties dans son secteur de responsabilité respectif quant à Saoyú ?ehdacho. En même temps, il prévoit l'établissement du Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho, et il engage les parties à « [déployer] des efforts raisonnables pour prendre les décisions définitives sur la gestion de Saoyú ?ehdacho par consensus », globalement, et par l'intermédiaire de l'institution que représente le Conseil. Les parties doivent acheminer toutes les questions de gestion au Conseil et divulguer toute l'information non confidentielle à la table du Conseil. Elles doivent également déléguer une autorité de décision à la table du Conseil. Ces autorités, qui comprennent notamment le directeur du lieu historique national de Parcs Canada et un « gestionnaire de Délı̄ne » représentant la Délı̄ne Land Corporation et le Délı̄ne Renewable Resources Council, doivent, de concert avec le Conseil de gestion, « [déployer] des efforts raisonnables pour arriver à un consensus sur les questions étudiées par le Conseil ». Enfin, l'Accord reconnaît le pouvoir du Conseil et des représentants des parties pour ce qui est de renvoyer les décisions de plus grande portée, différées ou urgentes à des niveaux d'autorité supérieurs, aux fins de consultation ou de règlement définitif. L'Accord permet ainsi la prise de décisions de gestion efficace, fondée sur le consensus et conforme aux

pouvoirs de décision suprêmes de chacune des parties. C'est ce qui s'est avéré jusqu'à présent la clé de la réussite et de la coopération quant à la gestion de Saoyú ?ehdacho.

Plan d'aménagement du territoire du Sahtú

En 2013, le Sahtú Secretariat Inc. et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada ont approuvé le Plan d'aménagement du territoire du Sahtú. Ce plan est important pour deux raisons : premièrement, il établit un système de gestion régionale des terres, qui comprend un conseil régional d'aménagement du territoire et un office régional des terres et des eaux, maintenant en vigueur dans la majeure partie de la région désignée du Sahtú. Deuxièmement, il est entendu que le plan d'aménagement du territoire et son système de gestion régionale des terres ne s'appliquent pas au LHN Saoyú-?ehdacho. Saoyú-?ehdacho, soit les terres publiques et les terres du Sahtú, est ainsi administré comme un tout, conformément à l'Accord Saoyú-?ehdacho.

Prise de décision par consensus et décisions prises par consensus dans le présent plan directeur

Tel que précisé ci dessus, l'Accord Saoyú-?ehdacho requiert que les parties et le Conseil de gestion déploient tous les efforts raisonnables pour prendre les décisions de gestion par consensus. Le consensus est une méthode décisionnelle fondée sur l'écoute, le respect mutuel et le rapprochement des points de vue différents pour former un tout cohérent. À divers points de la discussion sur une question, et particulièrement à la fin, les éléments du consensus sont énoncés et vérifiés par tous les participants. Le consensus signifie l'accord de tous. Conformément à l'Accord Saoyú-?ehdacho, le consensus doit être établi parmi les membres nommés du Conseil de gestion ainsi que les représentants autorisés par les parties. C'est dans cette optique que le Conseil de gestion et les parties prennent leurs décisions de gestion « par consensus » concernant le LHN Saoyú-?ehdacho.

Le présent plan directeur est en soi le produit d'un consensus. Néanmoins, pour éviter de faire constamment référence aux décisions prises par consensus par le « Conseil de gestion et les parties », le plan directeur désignera ces décisions comme étant les décisions du « CONSEIL ». On entend donc par « CONSEIL » le Conseil de gestion pris dans le contexte d'un consensus avec les représentants autorisés des parties.

Évaluation de l'état du lieu

Les parties ont constitué le Conseil de gestion en 2009. Depuis, le CONSEIL administre Saoyú-?ehdacho par consensus afin de tenir compte des différentes valeurs culturelles et perspectives que les participants soumettent dans le cadre de la gestion de Saoyú-?ehdacho.

Durant la phase d'établissement du lieu, de 2009 à 2014, le CONSEIL a élaboré, en collaboration avec les aînés de Délíne, un premier ensemble de priorités de gestion communes pour le LHN Saoyú-?ehdacho. Ces priorités reflètent les valeurs de toutes les parties et en tiennent compte. Entre autres, le CONSEIL a recommandé le financement de camps culturels annuels à Saoyú ou à ?ehdacho, organisés par des organismes communautaires, durant lesquels la culture des Sahtúgot'íneş est affirmée et transmise à la génération suivante. Il a supervisé la construction d'un chalet traditionnel en bois rond à Tho?ehdá sur la péninsule Saoyú, et Parcs Canada a embauché un gestionnaire pour Saoyú-?ehdacho ainsi qu'un stagiaire en gestion provenant de la région. Enfin, le CONSEIL soutient de nombreux projets communautaires qui facilitent le transfert de la culture des Sahtúgot'íneş entre les aînés et les plus jeunes. Ces choses sont aujourd'hui accomplies ou toujours en cours de réalisation.

En 2014, le CONSEIL a produit une évaluation de l'état du lieu. Cette évaluation précise les quatre enjeux ou stratégies clés du plan directeur, dont le CONSEIL a légèrement modifié l'ordre (voir ci dessous). Ces stratégies animent le plan directeur.

Bien être des Sahtúgot'ínes

Saoyù-?ehdacho est un lieu historique national en raison de la relation entre les Sahtúgot'ínes et la terre. Il revient aux aînés de transmettre leur patrimoine aux jeunes. Le CONSEIL appuie les aînés dans la transmission de ce patrimoine.

La santé et la protection de la terre

La terre, et le lien qui unit les Sahtúgot'ínes à celle-ci, est le fondement de Saoyù-?ehdacho. Nous devons assurer la santé de la terre — y compris les ressources culturelles ainsi que les caractéristiques du paysage et de l'environnement — pour les générations futures. Tel qu'établi à la partie 3 ci-dessus, la majeure partie de Saoyù-?ehdacho est déjà protégée par une mise de côté permanente de la subsurface de Saoyù-?ehdacho et par le transfert de l'administration et du contrôle des terres publiques au ministre responsable de Parcs Canada. Tels que détaillés plus loin, toutefois, certains aspects de Saoyù-?ehdacho, comme la lutte contre les incendies de forêt et le développement durable du site du camp de Tho?ehdá, ont maintenant besoin d'une attention particulière afin d'assurer leur santé à long terme.

Compréhension

Nous devons mieux comprendre Saoyù-?ehdacho. Les connaissances traditionnelles et scientifiques au sujet de Saoyù-?ehdacho doivent être mieux documentées. Il est particulièrement préoccupant d'envisager la perte de savoir traditionnel dans le contexte du vieillissement des aînés. Le CONSEIL veillera à assurer la recherche, la surveillance et la documentation nécessaires pour enrichir les connaissances scientifiques et traditionnelles sur Saoyù-?ehdacho.

Sensibilisation

Saoyù-?ehdacho est un lieu historique national en raison du lien qui unit les Sahtúgot'ínes à la terre, et de ce que Saoyù-?ehdacho raconte aux autres Canadiens au sujet de cette partie importante de notre patrimoine collectif. Les lieux historiques nationaux ont l'obligation de communiquer et d'informer. Le CONSEIL reconnaît qu'il ne sera pas facile de sensibiliser les communautés locales à son travail et de mieux faire connaître Saoyù-?ehdacho à l'échelle nationale. Pour ce faire, il faut améliorer la diffusion externe et la communication. Ces améliorations procureront des avantages à la communauté de Délne et aux autres Canadiens qui auront l'occasion d'en apprendre davantage sur ce lieu spécial et de le visiter.

4.0 Vision

4.0 Vision

La vision du CONSEIL à l'égard du LHN Saoyù-?ehdacho est une toile tissée des perspectives culturelles et des langages très différents qui sont représentés au sein du CONSEIL et du mode de cogestion du LHN Saoyù-?ehdacho. Cette vision est inspirée du rapport « Un sentier », de l'énoncé d'intégrité commémorative et de l'Accord Saoyù-?ehdacho. Il convient de souligner ici que les énoncés suivants traduisent des façons de voir le monde et des langages qui se valent tout en étant complémentaires.

« Notre langage vient de la terre et des animaux »
Alfred Taniton

« Un groupe de personnes arrive devant une immense pierre. Ces personnes doivent trouver le moyen de déplacer la pierre. Elle bloque complètement leur chemin. Il est pour eux impossible de la contourner, de la surmonter ou de passer par-dessous. Ils ne sont pas non plus capables de déplacer la pierre individuellement ou en petits groupes. Ils seront en mesure de la déplacer uniquement s'ils s'y mettent tous ensemble, chacun ayant un rôle distinct dans l'ensemble de la tâche à accomplir. Seule la vérité, découverte grâce à la contribution de toutes les personnes à l'effort collectif, peut déplacer la pierre et créer un "chemin pour toute l'humanité". » *Récit d'un aîné tiré du document The Water Heart: A Management Plan for Great Bear Lake and its Watershed*

« La protection et la cogestion de Sahyoue-Edacho sont essentielles au bien-être culturel du peuple de Déline. "Nous avons choisi ces lieux non pas pour leur beauté, mais pour ce qu'ils redonnent." La culture véhiculée par Sahyoue-Edacho est "notre sentier à parcourir". »

Vision commune établie durant la création du lieu; tiré du document Un sentier : Rapport de l'animateur sur l'atelier d'établissement des orientations concernant Sahyoue-Edacho (du 8 au 10 novembre 2005).

« La participation du peuple de Déline à la protection et à la cogestion de Sahyoue-Edacho est une responsabilité transmise aux Sahtugot'ines par leurs ancêtres. [...] Ce n'est qu'en s'acquittant des responsabilités qui leur ont été transmises par leurs ancêtres – protéger la terre, s'en occuper et la respecter, et appuyer les aînés qui transmettent aux jeunes les croyances, les lois, les valeurs et les pratiques des Sahtugot'ines – que les Sahtugot'ines peuvent conserver leur identité et "être ce qu'ils sont". C'est seulement de cette façon que la collectivité restera "dynamique et saine". C'est seulement de cette façon que la culture des Sahtugot'ines sera préservée. »

Saoyù et ?ehdacho seront « des lieux permettant de transmettre la culture des Sahtugot'ines des aînés aux jeunes, d'aider les jeunes à comprendre qui ils sont », de "soutenir la collectivité" et d'"aider la collectivité à redevenir une communauté" ».

Common vision ...: One Trail ...



Le CONSEIL travaille en collaboration à la gestion du LHN Saoyù ?ehdacho pour :

- préserver, mettre en valeur et protéger le patrimoine de Saoyù ?ehdacho, notamment :
- le paysage et son intégrité écologique et commémorative;
- les vestiges matériels de la fréquentation humaine de Saoyù ?ehdacho;
- le savoir traditionnel des Sahtugot'ines;
- contribuer au bien-être culturel des habitants de Déline ainsi que permettre et appuyer la pratique, par les Sahtugot'ines, d'activités culturelles durables sur le plan écologique, par exemple :
 - l'exercice des droits de récolte des participants;
 - la transmission du patrimoine par les aînés aux jeunes générations de Sahtugot'ines;
 - la création et l'exploitation de camps d'enseignement et de guérison à Saoyù ?ehdacho;
- prendre en compte le savoir traditionnel des Sahtugot'ines lors de la prise de décisions de gestion relatives à Saoyù ?ehdacho;
- développer la capacité des Sahtugot'ines et de leurs organisations à jouer un rôle de premier plan dans l'exploitation et la gestion de Saoyù ?ehdacho en collaboration avec Pares Canada;
- favoriser chez la population une meilleure connaissance, une plus grande appréciation et une compréhension accrue de Saoyù ?ehdacho et du lien qui unit les Sahtugot'ines à la terre;
- encourager le respect mutuel chez tous les utilisateurs de Saoyù ?ehdacho et pour s'assurer que les visiteurs respectent les pratiques culturelles auxquelles se livrent les Sahtugot'ines à Saoyù ?ehdacho.

5.0 Stratégies clés

Les stratégies sont des approches de gestion globales. Elles orientent les activités de gestion des dix prochaines années. Chaque stratégie clé comporte des cibles et des objectifs correspondants. Les cibles sont conçues pour mesurer notre succès collectif dans l'atteinte des objectifs au cours de la période de mise en œuvre de dix ans. Les stratégies sont interreliées; elles se chevauchent parfois, et devraient être considérées comme un tout.

Au cours des dix prochaines années, le CONSEIL supervisera les stratégies suivantes. Les personnes ou organisations responsables de l'atteinte d'une cible donnée varieront selon le contexte.

STRATÉGIE CLÉ		1. Aider les aînés et les autres habitants de Déljine à transmettre le patrimoine des Sahtúgot'ineş aux plus jeunes.	
Enjeu	Saoyú-?ehdacho est un lieu historique national en raison du lien qui unit les Sahtúgot'ineş à la terre. Les aînés et les autres habitants de Déljine sont responsables de transmettre leur patrimoine aux jeunes. Nous devons collaborer pour soutenir leurs efforts.		
Description	Saoyú-?ehdacho est un lieu d'apprentissage pour les Sahtúgot'ineş. Nous voulons aider les aînés et les autres membres de la communauté à transmettre leur patrimoine, et accroître les possibilités d'apprentissages pour la jeune génération de Déljine.		
Objectifs	1.1 Appuyer la tenue d'ateliers et de camps sur le savoir traditionnel à Déljine et à Saoyú-?ehdacho.	1.2 Achever la mise en place des infrastructures pour soutenir l'échange culturel sur place.	
Cibles	1.1.1 Chaque année, des ateliers sur le savoir et le savoir faire traditionnels sont organisés par la communauté..	1.2.1 Au plus tard en 2019, les infrastructures de soutien au camp traditionnel à Th?ehdá´, sur Saoyú, sont en place.	
	1.1.2 Les enfants de Déljine ont l'occasion de visiter Saoyú-?ehdacho au moins une fois durant leurs années scolaires.	1.2.2 Au plus tard en 2020, les possibilités de camp traditionnel sur ?ehdacho sont évaluées.	
	1.1.3 Chaque année, un camp d'enseignement et de guérison sur les terres est organisé.		

STRATÉGIE CLÉ		2. Protéger la terre et ses ressources naturelles et culturelles.	
Enjeu	La terre, et le lien qui unit les Sahtúgot'ìnes à celle ci, est le fondement de ce lieu historique national. Nous devons assurer la santé de la terre – y compris les ressources culturelles ainsi que les caractéristiques du paysage et de l'environnement – pour les générations futures.		
Description	Saoyú-?ehdacho est un endroit protégé. Les activités doivent contribuer à sa santé, essentielle au bien être des Sahtúgot'ìnes.		
Objectifs	2.1 Faire en sorte que les activités sur Saoyú-?ehdacho respectent la terre, ses ressources et son utilisation future.	2.2 Améliorer la santé et la protection du paysage de Saoyú ?ehdacho	
Cibles	2.1.1 Au plus tard en 2019, un plan de développement durable est en place et mis en œuvre pour le camp traditionnel sur Saoyú à Th?ehdá'.	2.2.1 Au plus tard en 2018, des pratiques de gestion du feu à Saoyú-?ehdacho sont élaborées et mises en œuvre en collaboration avec les partenaires territoriaux et communautaires.	
	2.1.2 Au plus tard en 2019, de l'information en matière d'orientation et d'interprétation est offerte à Th?ehdá'. Cette information met l'accent sur les pratiques respectueuses et durables.	2.2.2 Les possibilités de compréhension et de protection accrue du caribou et de son habitat à Saoyú-?ehdacho sont explorées avec les partenaires.	

STRATÉGIE CLÉ	3. Assurer la recherche, la surveillance et la documentation nécessaires pour enrichir les connaissances traditionnelles et scientifiques sur Saoyú-ʔehdacho.	
Enjeu	Nous avons besoin de connaissances traditionnelles et scientifiques plus approfondies sur Saoyú-ʔehdacho. Il est particulièrement préoccupant d'envisager la perte de savoir traditionnel dans le contexte du vieillissement des aînés.	
Description	L'amélioration de notre compréhension collective de Saoyú-ʔehdacho nous aidera à protéger Saoyú-ʔehdacho et à communiquer son importance aux Sahtúgot'íneş et aux autres Canadiens. Tant les points de vue traditionnels que scientifiques doivent être compris et respectés.	
Objectifs	3.1 Documenter, stocker et communiquer les connaissances traditionnelles et scientifiques.	3.2 Mener des activités de recherche et de surveillance afin de mieux comprendre le patrimoine des Sahtúgot'íneş.
Cibles	3.1.1 Les connaissances traditionnelles et scientifiques existantes sont évaluées et inventoriées.	3.2.1 Chaque année, de plus en plus de connaissances traditionnelles des aînés sont documentées
	3.1.2 Les valeurs culturelles et naturelles importantes, dont les toponymes traditionnels, sont cartographiées.	3.2.2 Au plus tard en 2020, les lacunes dans les ressources culturelles clés sont inventoriées et évaluées.
	3.1.3 L'information sur le patrimoine est stockée et communiquée comme il se doit.	3.2.3 Au plus tard en 2024, les lacunes dans les connaissances traditionnelles et scientifiques sont recensées et des priorités sont établies.
		3.2.4 Au plus tard en 2024, une méthode de surveillance des ressources culturelles et naturelles est mise en œuvre.

STRATÉGIE CLÉ 4: Communiquer l'importance de Saoyú-?ehdacho à l'échelle locale et nationale.	
Enjeu	Saoyú-?ehdacho est une partie importante de notre patrimoine collectif. Nous devons travailler ensemble à mieux faire connaître et comprendre Saoyú-?ehdacho à l'échelle locale et nationale. Des améliorations doivent être apportées à la diffusion externe et à la communication et celles-ci procureront des avantages à la communauté de Délîne et aux autres Canadiens qui auront l'occasion d'en apprendre davantage sur ce lieu spécial et de le visiter.
Description	Saoyú-?ehdacho est un endroit d'importance nationale. Des efforts pour améliorer la diffusion externe aux membres de la communauté et aux publics nationaux doivent être déployés. La collaboration est nécessaire pour créer et promouvoir des occasions qui permettront aux visiteurs de prendre part à des expériences culturelles authentiques et enrichissantes (définies par la communauté). En même temps, nous devons appuyer les organismes de Délîne dans leurs efforts pour tirer de meilleurs avantages économiques de Saoyú-?ehdacho.
Objectifs	<p>4.1 Améliorer la compréhension et la sensibilisation à l'égard de Saoyú-?ehdacho et intégrer Saoyú-?ehdacho à la vie quotidienne de Délîne.</p> <p>4.2 Créer et promouvoir pour les visiteurs des occasions d'expériences authentiques, enrichissantes et respectueuses concernant Saoyú-?ehdacho, et offrir à Délîne la possibilité d'accroître les avantages apportés par le tourisme à Saoyú ?ehdacho.</p>
Cibles	<p>4.1.1 La sensibilisation et la mobilisation des Sahtúgot'îneş à l'égard de la gestion de Saoyú-?ehdacho sont améliorées.</p> <p>4.1.2 La langue slave est utilisée dans les produits de communication et les discussions de gestion concernant Saoyú-?ehdacho.</p> <p>4.1.3 Saoyú-?ehdacho et le patrimoine des Sahtúgot'îneş sont présentés sur le Web et dans les médias sociaux.</p> <p>4.1.4 La méthode de cogestion de Saoyú-?ehdacho est bien communiquée aux Sahtúgot'îneş et aux partenaires régionaux ainsi qu'à l'échelle nationale et bien comprise de tous.</p> <p>4.2.1 Au plus tard en 2018, un plan de sécurité pour Saoyú ?ehdacho est en place.</p> <p>4.2.2 Les programmes de Saoyú-?ehdacho sont de mieux en mieux intégrés à l'offre touristique de Délîne.</p> <p>4.2.3 Au plus tard en 2020, les possibilités d'expérience offertes sur place aux visiteurs sont explorées et mises en œuvre en collaboration avec les organismes de Délîne et d'autres partenaires.</p> <p>4.2.4 Au plus tard en 2024, un local servant de bureau administratif de Saoyú-?ehdacho, de local communautaire et d'aire de réception pour les visiteurs est en place à Délîne.</p>

6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2004), une évaluation environnementale stratégique a été réalisée pour l'ébauche du Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú ʔehdacho (l'ébauche du plan). Les évaluations environnementales stratégiques (EES) des plans directeurs fournissent l'occasion de recenser les impacts globaux et imprévus découlant des mesures de gestion proposées, et d'évaluer les effets cumulatifs des nombreuses activités sur l'environnement.

Les EES évaluent les effets potentiels sur les ressources naturelles, les ressources culturelles, l'expérience du visiteur, l'éducation et la sensibilisation du public et les relations avec les communautés et les partenaires autochtones. Cette évaluation tient compte des cibles décrites dans le plan pour déterminer si celles-ci peuvent avoir des effets environnementaux néfastes ou positifs. Nombreuses sont les cibles qui ne risquent pas d'avoir des effets néfastes sur l'environnement. L'ébauche du plan précise les nombreux effets environnementaux positifs et les façons de les amplifier, notamment les effets suivants :

- connaissance approfondie des ressources naturelles et culturelles grâce à la recherche, à la surveillance et à la documentation du savoir traditionnel et scientifique;
- meilleure communication des connaissances recueillies au sujet du LHN Saoyú ʔehdacho auprès des membres de la communauté et utilisées pour concevoir des initiatives de gestion du lieu;
- collaboration accrue avec les partenaires territoriaux et communautaires pour favoriser la gestion efficace;
- rapprochement favorisé entre les Canadiens et le lieu de manière à encourager la sensibilisation et la compréhension du public, et le soutien à la gestion du lieu.

L'ébauche du plan établit plusieurs cibles susceptibles d'entraîner des interactions importantes – positives ou néfastes – avec l'environnement :

- la création de possibilités pour les visiteurs et les membres de la communauté assorties de cibles précises visant à promouvoir auprès des visiteurs des expériences dans le lieu et à bâtir de nouvelles infrastructures pour les camps traditionnels à Saoyú et à ʔehdacho;
- l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles pratiques de gestion du feu;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité des visiteurs.

Compte tenu du nombre actuel de visiteurs et d'utilisateurs de la communauté, on s'attend à ce que les effets environnementaux néfastes soient négligeables, car ils sont minimes par rapport à la superficie géographique, peu fréquents et de faible ampleur. Toutefois, cela peut changer au cours de la durée de vie du plan. Un plan de développement durable sera élaboré pour le camp traditionnel sur Saoyú à Thʔehdá´; il sera important de s'assurer que ce plan inclut des mesures d'atténuation pour pallier les effets néfastes, et qu'il définira les mesures de surveillance utilisées pour informer le Conseil de gestion de l'ampleur des effets résultant de toute augmentation du nombre et de la portée de la fréquentation ainsi que de l'utilisation par la communauté. De plus, des pratiques exemplaires de gestion propres au lieu peuvent être élaborées pour gérer les activités guidées.

Un plan de gestion du feu détaillé tenant compte de l'évaluation des impacts devrait être préparé. Enfin, la modification ou la construction d'infrastructures pour la sécurité des visiteurs ou pour des camps traditionnels pourraient nécessiter une évaluation préliminaire en vertu de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie.

L'ébauche du plan a été élaborée par l'intermédiaire d'un partenariat entre Parcs Canada, la Délıne Land Corporation et le Délıne Renewable Resources Council, leur collaboration étant concrétisée sous la forme du Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho (le Conseil de gestion). Des consultations publiques seront menées en 2015 et les préoccupations soulevées seront intégrées à l'ébauche du plan, s'il y a lieu.

L'évaluation environnementale stratégique a conclu que l'ébauche du Plan directeur du lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho aura plusieurs effets positifs et n'est pas susceptible de causer d'effets néfastes importants. Enfin, le plan contribuera à l'atteinte des objectifs de Planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada (2010) en protégeant la nature.

DRAFT

ANNEXE A

Définitions

« **CONSEIL** » désigne le Conseil de gestion et les représentants autorisés des parties; (*BOARD*)

« **énoncé d'intégrité commémorative** » désigne l'*Énoncé d'intégrité commémorative : Lieu historique national du Canada Sahyoue (mont Grizzly Bear) et Ehacho (collines Scented Grass)* (2004), approuvé par la Bande des Dénés de Délıne, maintenant connue sous le nom de Première Nation de Délıne, la Délıne Land Corporation et Parcs Canada; (*Commemorative Integrity Statement*)

« **patrimoine** » et « **patrimoine de Saoyú-?ehdacho** » désignent toutes les ressources d'importance nationale – tant naturelles que d'origine anthropique – et les valeurs connexes de Saoyú-?ehdacho, notamment :

- a) le paysage et son intégrité écologique et commémorative;
- b) les ressources culturelles et archéologiques et leurs valeurs en lien avec Saoyú-?ehdacho;
- c) le savoir traditionnel des Sahtúgot'ıneş, y compris les valeurs liées à l'histoire orale de Saoyú-?ehdacho; (*Heritage*) (*Heritage of Saoyú-?ehdacho*)

« **plan directeur** » désigne le présent plan directeur pour le LHN Saoyú-?ehdacho; (*Management Plan*)

« **Rapport "Un sentier"** » désigne le document intitulé *Un sentier : Rapport de l'animateur sur l'atelier d'établissement des orientations concernant Sahyoue-Edacho (du 8 au 10 novembre 2005)* (17 décembre 2005); (*One Trail Report*)

« **savoir traditionnel des Sahtúgot'ıneş** » et « **savoir traditionnel** » désignent le corpus évolutif de concepts, de valeurs, de récits, de cosmologie, de philosophie, de lois, de règles d'éthique et de pratiques d'utilisation des terres et de gestion des ressources concernant Saoyú-?ehdacho; (*Sahtúgot'ıneş traditional knowledge*) (*traditional knowledge*)

« **parties** » désigne les parties à l'*Accord de cogestion et de création d'une aire protégée visant le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho* – la Délıne Land Corporation, le Délıne Renewable Resources Council et Parcs Canada; (*Parties*)

« **Sahtúgot'ıneş** » est le terme par lequel le peuple de Délıne se désigne; (*Sahtúgot'ıneş*)

« **Accord Saoyú-?ehdacho** » désigne l'*Accord de cogestion et de création d'une aire protégée visant le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho* (2008); (*Saoyú-?ehdacho Agreement*)

« **LHN Saoyú-?ehdacho** » et « **Saoyú-?ehdacho** » désignent le lieu historique national du Canada Saoyú-?ehdacho; il est à noter que l'orthographe de « Saoyú-?ehdacho » varie, et on rencontre notamment la graphie « Sahyoue et Edacho », mais tous ces termes renvoient aux deux mêmes endroits; (*LHN Saoyú-?ehdacho*) (*Saoyú-?ehdacho*)

« **Conseil de gestion de Saoyú-?ehdacho** » et « **Conseil de gestion** » désignent le conseil établi dans le cadre de l'*Accord Saoyú-?ehdacho*, par lequel les parties ont convenu de gérer le LHN Saoyú-?ehdacho par consensus. (*Saoyú-?ehdacho Management Board*) (*Management Board*)